

Expérience et acceptation de la violence: Victimation, délinquance et attitudes parmi les jeunes suisses de 20 ans

Erfahrung mit und Akzeptanz von Gewalt: Opferwerdung und Täterschaft bei 20jährigen jungen Männern

Responsables du projet

Prof. Dr. Martin Killias, Prof. Dr. Henriette Haas

Résumé

Y a-t-il des criminels qui ne se laissent jamais prendre ? Les agresseurs violents et sexuels sont-ils des gens normaux qui ont été impliqués dans une action délinquante par hasard, ou sont-ils essentiellement des individus perturbés ? Voilà des questions qui sont souvent posées aux criminologues. L'étude portant sur les 21'347 recrues de l'année 1997 et le sondage complémentaire sur 1'160 non-recrues de cette même année ont permis de se faire une idée de la délinquance grave non détectée. Du fait du caractère obligatoire de la conscription, l'échantillon représente environ 70% du groupe formé par les hommes suisses de vingt ans.

Afin de contrôler la validité des réponses, nous avons effectué une comparaison avec des résultats obtenus ailleurs. Il s'est avéré que les données recueillies auprès des recrues sont dans l'ensemble comparables à celles d'autres études réalisées indépendamment. On peut donc leur accorder une grande crédibilité. Les résultats sont présentés sous trois grandes rubriques: (1) enfance et perturbations du développement ; (2) violence ; et (3) transgressions ou infractions d'ordre sexuel. Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que les comportements rapportés ont été commis avant l'entrée à l'école de recrues, et qu'il n'y a aucune relation entre ces actes et l'armée. En règle générale, les non-recrues ne sont pas en principe moins délinquantes que les recrues. C'est dire que parmi elles on risque de trouver encore plus d'agresseurs graves et d'individus marginaux qui - malheureusement - ne participent guère à des enquêtes scientifiques.

Le total de 156'076 infractions, soit une moyenne de 7.3 infractions par personne et par année, paraît énorme à première vue, mais il faut considérer qu'un tiers des infractions concerne des violations des règles de la circulation routière (en moyenne 2.4 cas d'excès de vitesse, et d'alcool au volant, par personne et par année). La répartition de cette délinquance est hautement variable. Si on tient compte des agressions violentes, des actes de transgressions d'ordre sexuel, des infractions contre le patrimoine et des infractions à la loi sur la circulation routière, plus de la moitié des actes ont été commis par seulement 8% des recrues. Ce noyau de délinquants dits «distinctifs» (qui sont soit multirécidivistes soit criminels potentiellement dangereux) est responsable de presque 70% des délits violents et de plus de 80% des transgressions à l'intégrité sexuelle. Pourtant, seul un tiers d'entre eux s'est déjà trouvé devant le juge.

À la lumière des résultats du sondage, on peut envisager un certain nombre de mesures pour lutter contre la délinquance. Par analogie avec la politique qui s'est imposée dans le domaine de la drogue, il s'agit, à notre avis, de prévoir des mesures conçues selon le principe des piliers multiples : prévention, répression, thérapie, réduction des risques (internement et peines de longue durée pour les crimes très graves) et réparation. Seul l'effet combiné de celles-ci peut aboutir à une politique criminelle efficace à long terme.

Publication

Haas, Henriette (2001), Agressions et victimisations: une enquête sur les délinquants violents et sexuels non détectés. Aarau, (Sauerländer, wissenschaftliche Reihe Band 15). Mit ausführlichen deutschen Zusammenfassungen.

Contact

Prof. Dr. phil. Henriette Haas, Prof. Dr. phil. Martin Killias
Institut de police scientifique et de criminologie, Université de Lausanne
e-mail Henriette.Haas@ipsc.unil.ch, Martin.Killias@ipsc.unil.ch